



Grenoble Alpes Métropole
Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

OFFRE D'EMPLOI

POSTE : ELECTRICIEN

DESCRIPTIF POSTE

◇ L'ENTREPRISE – L'EMPLOYEUR

Domaine d'activité : Bâtiment et travaux publics (BTP) – Travaux d'installation électrique, rénovation et dépannage.
Ville ou arrondissement : Agence située à Échirolles et missions situées sur Grenoble et les environs.

◇ Missions et tâches

Réaliser la pose de câbles, réseaux, armoires électriques et appareillages (prises, interrupteurs, disjoncteurs).
Identifier et effectuer les raccordements nécessaires au fonctionnement des équipements.
Lire et interpréter les schémas électriques et plans de câblage.
Contrôler et vérifier la conformité des installations avant mise en service.
Diagnostiquer les pannes et assurer le dépannage ou la maintenance.
Préparer et ranger le matériel de chantier.
Respecter scrupuleusement les règles et consignes d'habilitation et de sécurité.

◇ Conditions d'emploi

Type de contrat de travail : Mission d'intérim, CTT

Durée du contrat : 1 semaine à 1-2 mois

Nombre d'heures hebdomadaires : 35 heures, selon les missions

Horaires : Horaires de journée, variables selon les chantiers.

Lieu de travail : Chantiers sur l'agglomération grenobloise

Accès TCL :

Rémunération : Selon l'expérience, les compétences et la grille de rémunération applicable, avec indemnités d'intérim selon les conditions légales

Qualification visée (s'il s'agit d'un contrat d'alternance) :

Date souhaitée d'entrée en fonction : Dès qu'il y a un besoin

◇ Le profil recherché

Niveau de qualification : CAP/BEP ou Bac Pro en Électrotechnique / Électricité bâtiment apprécié.

Expérience : Entre 1 et 3 ans d'expérience.

Qualités requises : Rigoureux, méthodique et autonome. Esprit d'équipe et aisance relationnelle. Vigilance constante et respect des règles de sécurité.

Autres : Habilitations électriques à jour (BR, B1V, B2V) indispensables ou appréciées.
Port des équipements de protection individuelle (EPI) obligatoire.
Permis B apprécié.



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



Cofinancé par
l'Union européenne